# MAIRIE DE SAINT-SYLVAIN 14190

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 MARS 2023



Date de la convocation: 20 mars 2023

**Etaient présents :** Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, Mme MONTMORENCY Patricia et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoints au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, VANDERMERSCH Thomas.

Étaient absents représentés: Messieurs MICHELLAND Pierre représenté par Mme LEGRIGEOIS Céline, MILLE Didier représenté par M. CROTEAU Régis, VERNHET Guy représenté par M. FURON Jean-Marc, Madame RAULINE Alexandra représentée par GUILLEMETTE Olivier, et Madame TIZON Sophie représentée par Mme BUREL Stéphanie.

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### 1. Vote du budget commune 2023

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2023 « commune » qui s'équilibre comme suit :

en section de fonctionnement : 1 506 292.97 €
en section d'investissement : 1 739 072.29 €

#### 2. Vote du budget annexe assainissement 2023

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget annexe 2023 « assainissement » qui s'équilibre comme suit :

en section d'exploitation : 215 757.20 €
en section d'investissement : 133 871.13 €

# 3. Vote du budget annexe lotissement de la Vallée 2023

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget annexe 2023 « lotissement de la Vallée » qui s'équilibre comme suit :

en section d'exploitation : 77 182.15 €
en section d'investissement : 67 838.60 €

#### 4. Vote des taux / annule et remplace

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition, à savoir :

Taxe foncière (bâti):

27.75%

Taxe foncière (non bâti):

18.49%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres (TH): 6.08 %

### 5. Maison de santé pluriprofessionnelle /demande de subvention sur les fonds verts

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de l'Etat sur les fonds verts 2023 pour le financement de la construction d'une MSP.

### 6. Contrat pack illuminations

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de renouveler le contrat d'illuminations auprès de l'entreprise NAIXIA pour un montant annuel de 7536€ TTC.

### 7. Projet Ages et Vie

Monsieur le Maire a présenté le projet de construction d'une résidence sénior dans le lotissement du Clos Rocher II porté par la société AGES & VIE et validé à l'unanimité par le conseil municipal.

#### 8. PLUi / élargissement de la zone Naturelle à vocation sportive NI

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander à la CDC Cingal Suisse Normande d'inclure dans la procédure de modification du PLUi l'élargissement de la zone Naturelle à vocation sportive Nl.

#### 9. Projet d'Adressage / dénomination des voies

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de valider les noms attribués à l'ensemble des voies de la commune.

Le Maire Régis CROTEAU